



TARIFS ECOLES 2024-2025

Quotient =

$$\frac{\text{Revenu fiscal de r\u00e9f\u00e9rence du ou des parents de l'ann\u00e9e N-1} + \text{Prestations CAF mensuelles (hors primes)} \times 12}{\text{Nombre de parts fiscales des avis d'impositions}}$$

Documents \u00e0 fournir selon votre cas :

Parents mari\u00e9s ou pacs\u00e9s	Dernier avis d'imposition sur les revenus commun Derni\u00e8re attestation de paiement de la CAF ou MSA
Parents en concubinage	Dernier avis d'imposition sur les revenus des deux parents Derni\u00e8re attestation de paiement de la CAF ou MSA
Parents s\u00e9par\u00e9s en garde altern\u00e9e	Dernier avis d'imposition sur les revenus des deux parents Derni\u00e8res attestations de paiement de la CAF ou MSA des deux parents
Parents s\u00e9par\u00e9s avec une garde principale	Dernier avis d'imposition sur les revenus du parent qui en a la garde principale Derni\u00e8re attestation de paiement de la CAF ou MSA

- Si vous ne souhaitez pas fournir ces \u00e9l\u00e9ments, vous serez rattach\u00e9 \u00e0 la tranche F \u00e0 partir du 1^{er} septembre de l'ann\u00e9e scolaire concern\u00e9e.
- Les quotients ne sont calcul\u00e9s qu'\u00e0 l'inscription de l'enfant. Toute nouvelle situation (enfant suppl\u00e9mentaire, modification des revenus) doit \u00eatre signal\u00e9e \u00e0 la comptabilit\u00e9 et sera prise en compte pour l'ann\u00e9e suivante uniquement.

Tarifs annuels : (assurance scolaire incluse)

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E	Tranche F
Quotient	< 6000	<6001 \u00e0 9000	<9001 \u00e0 12000	< 12001 \u00e0 15000	< 15001 \u00e0 20000	> 20000
Contribution familiale*	570	610	650	690	730	770
Demi-pension	680	680	680	680	680	680

* Une r\u00e9duction sur la contribution familiale de 10 % est accord\u00e9e pour le 2^{eme} enfant, de 25 % pour le 3^{eme} enfant et de 50 % pour le 4^{eme}. Gratuit\u00e9 \u00e0 partir du 5^{eme} enfant. Cette contribution familiale permet l'amortissement, la r\u00e9paration et l'entretien des b\u00e2timents scolaires et administratifs affect\u00e9s aux classes sous contrat ainsi que l'acquisition du mat\u00e9riel p\u00e9dagogique. Elle concerne \u00e9galement les supports administratifs, l'**assurance scolaire**, la responsabilit\u00e9 civile, la correspondance, l'infirmerie, l'association sportive, les \u00e9tudes, l'encadrement et les services \u00e9ducatifs propos\u00e9s \u00e0 votre enfant....

- Repas occasionnel pour les externes : 5,10 \u20ac

Frais compl\u00e9mentaires suivant classe :

- Cotisation APEL, fichiers, cahiers d'activit\u00e9s, fournitures, ateliers...

Bourses d'\u00e9tablissement : Dossier \u00e0 demander \u00e0 la comptabilit\u00e9 et \u00e0 rendre avant le 30 septembre.